

Préserver le bassin de vie et l'équilibre économique et social dans les territoires, telles sont les missions des 1 254 Entreprises publiques locales implantées en métropole et en outre-mer. Les mutations sociétales, les réorganisations territoriales et la conjoncture de la dernière décennie ont bouleversé les règles du jeu. Elles invitent plus que jamais les collectivités locales et leurs opérateurs à bâtir un cadre favorable et fertile au développement du tissu économique local.

Un défi de taille pour les Epl qui, sous l'impulsion et la maîtrise des élus, exercent leurs missions d'intérêt général au bénéfice des populations comme des entreprises ancrées localement. Agiles et ingénieuses, ces PME au service des PME et des concitoyens sont reconnues comme des accélérateurs d'activité. Avec plus de 26 milliards d'euros de valeur ajoutée créée et 276 000 emplois générés, les indicateurs économiques l'attestent.

À l'heure où la France a tant besoin de leviers pour relancer sa croissance, je ne peux qu'être fier d'être à la tête d'un mouvement dynamique aux effets d'entraînement majeurs pour nos territoires.



Jean-Marie Sermier
Président de la Fédération des Epl
Député du Jura

Un contexte favorable à la croissance du mouvement Epl

Alors que le nombre de créations d'Entreprises publiques locales (Epl) est en forte progression, la croissance du nombre de structures connaît un léger fléchissement, passant ainsi de 3 % à 1 % en douze mois. La réorganisation territoriale, à l'origine d'un effet ciseaux entre créations et restructurations infra-sectorielles entre Epl, en est la cause principale. D'un côté, on assiste à la création de nouvelles structures, conséquence des transferts de compétences, et de l'autre, à des rapprochements entre Epl. Dans le secteur de l'aménagement par exemple, une dizaine d'Epl se sont rapprochées d'autres Sem (Sociétés d'économie mixte), contrebalançant l'effet statistique des créations d'entreprise. Autre exemple, les bailleurs sociaux, dont la profession traverse une phase de restructuration depuis quelques années et où certaines Sem se sont ainsi regroupées, tandis que d'autres, pour la première fois, ont repris des organismes sociaux.

Un regain de créations d'Epl en 2016

Le nombre de créations d'Epl renoue avec des scores élevés, comparables à ceux de la période 2012-2013. Pressentie en 2015, cette reprise se confirme avec 65 Epl créées l'année dernière. Plusieurs raisons peuvent justifier cette embellie.

La première est liée à la récente loi NOTRe et à ses conséquences, comme le transfert de la compétence tourisme, portée désormais à l'échelon intercommunal. De nombreuses Spl (Sociétés publiques locales) de promotion touristique ont ainsi été créées récemment. La loi sur la transition énergétique et l'effet de levier avéré sur la constitution de nouvelles Sem d'énergie renouvelable (EnR) en est la deuxième raison. Ensuite, le statut de SemOp (Société d'économie mixte à opération unique) offre de nouvelles perspectives de coopération public-privé tout en préservant une gouvernance publique. Ainsi, 7 SemOp sont apparues et une dizaine d'autres sont en cours de constitution. Les métiers de l'eau – production, assainissement et distribution – ont trouvé un nouvel outil pour accompagner les collectivités dans un secteur à fort enjeu. Avec une conjoncture plus favorable amorcée depuis fin 2016, on assiste également à un réengagement financier, bien qu'encore fébrile, des collectivités locales. Cette reprise, qui contribue à la dynamique du mouvement, est d'ailleurs portée massivement par le bloc communal. Moteur principal de la relance de l'investissement, les communes et les intercommunalités concentrent à elles seules 80 % des 49 milliards de dépenses d'investissement des collectivités locales.

Enfin, les fortes tensions budgétaires à l'échelle locale, entre des dotations de l'État en baisse et des recettes qui se tarissent, amènent les collectivités à rechercher de nouvelles solutions pour conduire leurs missions de service public. Dans cette configuration, les Epl semblent être une voie privilégiée, ce qui justifie l'intensification des créations d'Epl et le maintien du nombre de projets de création à un niveau élevé (176 projets).

Les Epl, un effet d'entraînement majeur pour les territoires

« Amortisseurs » de crise en faveur de l'économie locale, les Epl jouent pleinement leur rôle contracyclique. Au total, 26,4 milliards d'euros de valeur ajoutée sont générés directement ou de façon induite par les Epl en France, soit 1,4 % de la valeur ajoutée nationale. Cet effet multiplicateur est d'ailleurs 8 fois plus important que celui produit par la moyenne des entreprises françaises. En soutenant le tissu productif local, l'activité des Epl maintient, voire crée de l'emploi local. 276 000 emplois dépendent directement ou indirectement de l'activité de ces sociétés. Elles contribuent alors à garantir l'équilibre des bassins de vie tant en zones urbaines, périurbaines que dans les territoires ruraux.



Focus

Le mouvement ultra-marin au 1^{er} juin 2017



- 4 Epl créées en 2016
- 70 filiales
- 8 971 emplois
- 1,7 Md€ de chiffre d'affaires 2016
- 1,1 Md€ de capital social

- Pluri-activité 47 %** des Epl sont engagées dans une stratégie de pluri-activité
- 17 % envisagent une diversification à court/moyen terme

- Logement 116 856** logements gérés et **3 993** mises en chantier

* Hors prêts institutionnels tels que ceux accordés par la CDC ou Bpifrance.